



*Commune des Aviron*

Extrait N° 10 / du procès-verbal des  
délibérations du Conseil Municipal

-----

Séance ordinaire du 16 octobre 2020

L'an deux mil vingt, le 16 octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Eric FERRERE, Maire**.

**NOTA :**

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

**19 OCT. 2020**

que la convocation du Conseil a été faite le **01 octobre 2020** et que le nombre des membres en exercice étant de **33**, le nombre des membres présents est de **27**.

Le Maire,



**Présents :** M. Eric FERRERE – M. Alphonse HOARAU – Mme Line Rose BAILLIF – M. Jean Daniel DENNEMONT – Mme Christelle ETHEVE-VADIER – M. Fabrice PAYET – Mme Reine Claude ROPAULD LENCLUME – M. Frédo FERRERE – Mme Nadia ROCHE LESQUELIN – M. Jean Hugues LESQUELIN – M. Régis BOURDIL – M. Pierrot CANTINA – Mme Patricia QUICLET – Mme Nathalie CALTEAU – Mme Suzie CUVELIER – Mme Marcella MAZEAU – Mme Lise Marie DANDIN – Marie Hélène RICQUEBOURG – M. Bruno CORÉE – Mme Christine BARET – M. Jean Christophe HOAREAU – M. Laurent LENCLUME – M. Stéphane VARCOURT – Mme Julie Rose MEZINO – M. René VLODY – Mme Annick SEVERIN – Mme Suzette RIVIERE

**Procurations :** M. Jean Max ROPAULD a donné mandat à Mme Reine Claude ROPAULD LENCLUME – Mme Julia DUBOURG BEGUE a donné mandat à Mme Christelle ETHEVE-VADIER – Mme Colette ANELARD CADERBY a donné mandat à Mme Annick SEVERIN – Mme Roseline LUCAS a donné mandat à M. René VLODY – M. Raphaël RIVIERE a donné mandat à Mme Suzette RIVIERE

**Absents :** M. Paul FORT

**Secrétaire :** Le Maire propose la candidature de Madame MEZINO Julie Rose comme **secrétaire de séance**. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, MEZINO Julie Rose est désignée pour en assurer les fonctions.

& &  
&

**AFFAIRE N° 10/** Rénovation du parc son et lumière de la salle Georges Brassens

- Approbation du plan de financement

*Hôtel de Ville*

61, avenue Général de Gaulle – 97425 LES AVIRONS

Tél. : 0262 38 02 66 – Télécopie : 0262 38 09 65

.../...

La salle Georges Brassens a été équipée en son et lumière en 1996. L'ensemble présente aujourd'hui une vétusté et il est nécessaire de renouveler le parc.

Pour des questions budgétaires, il est proposé au Conseil de procéder, dans un premier temps, à la rénovation d'une partie du matériel son ainsi qu'au remplacement d'une partie du matériel lumière essentielle au fonctionnement de la salle.

Dans ce cadre, un financement au titre des fonds culturels de la Région Réunion est susceptible d'être mobilisé soit le plan de financement prévisionnel suivant :

Coût prévisionnel HT		133 666,94
Direction à la Culture (80 % sur un montant de dépense plafonné à 125 000 euros HT)	74,82 %	100 000,00
Commune	25,18 %	33 666,94

Le Conseil Municipal est invité à :

- Approuver l'opération ;
- Approuver le lancement, le moment venu, de la consultation correspondante ;
- Approuver le plan de financement prévisionnel ;
- Solliciter de l'organisme concerné l'attribution des subventions correspondantes ;
- A autoriser le Maire et en son absence, le premier adjoint à signer les documents correspondants.

Invité à se prononcer, le Conseil, délibère et à l'unanimité :

- Approuve l'opération ;
- Approuve le lancement, le moment venu, de la consultation correspondante ;
- Approuve le plan de financement prévisionnel ;
- Sollicite de l'organisme concerné l'attribution des subventions correspondantes ;
- Autorise le Maire et en son absence, le premier adjoint à signer les documents correspondants.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,  
  
  
**Eric FERRERE**

